

La start-up brestoise KALSIOM boucle son premier tour de financement de 2 millions d'euros auprès de GO CAPITAL, d'Advent France Biotechnology et de la SATT Ouest Valorisation pour le développement de candidats médicaments "First in Class" en immunothérapie.

Brest, le 5 juin 2020

Créée en avril 2020, la jeune pousse KALSIOM, société de biotechnologie française, vise le développement de nouveaux anticorps immuno-modulateurs « First in Class » ciblant la régulation de la signalisation calcique pour le traitement de certaines maladies auto-immunes.

Une technologie innovante issue de 15 années de recherche publique

KALSIOM découle des recherches menées depuis 15 ans par **Olivier MIGNEN**, co-fondateur scientifique de la start-up, au sein de l'Université de Bretagne Occidentale (Unité INSERM U1078 puis principalement l'unité INSERM U1227 LBAI : Lymphocyte B et auto-immunité) en étroite collaboration avec le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Brest. Les travaux de recherche ont permis dès 2014 des premiers dépôts de brevet, puis de 2016 à 2019 la réalisation de deux programmes de maturation significatifs financés par la SATT Ouest Valorisation.

Grâce à un travail d'accompagnement de plusieurs mois de GO CAPITAL et de la SATT Ouest Valorisation, le projet s'est transformé en société autour d'une équipe expérimentée et spécialiste du domaine des anticorps immuno-modulateurs. Hervé Brailly - fondateur d'Innate Pharma et Président de Kalsiom, s'est rapproché d'Olivier MIGNEN – qui apporte son concours scientifique - pour cofonder KALSIOM. Ils y associent également Mathieu Blery – CSO.

Une levée de fonds de 2 millions d'euros pour les premières étapes de développement de la société

GO CAPITAL et Advent France Biotechnology, deux fonds d'investissement français de premier plan en amorçage et en santé, s'allient pour financer les premières étapes de développement de KALSIOM avec une première levée de fonds de 2 M€, auprès de la SATT Ouest Valorisation qui valorise ses travaux en entrant également au capital de la société.

Le projet bénéficie également de l'accompagnement de l'incubateur régional Emergys Bretagne au sein de la Technopole Brest Iroise.

Hervé BRAILLY, Président de KALSIOM, multi-entrepreneur, investisseur, administrateur de plusieurs sociétés biotech, a ajouté : " Je suis ravi de porter avec Olivier Mignen et Mathieu Blery un nouveau projet bio-pharmaceutique dans le domaine des maladies auto-immunes, où les besoins médicaux non satisfaits sont considérables. Kalsiom peut contribuer au développement de la biotech en Bretagne, ce qui constitue pour moi une motivation supplémentaire. »

« Aussi bien pour GO CAPITAL et Advent France Biotechnology, avec nos fonds d'amorçage, nous aimons identifier, accompagner et structurer des projets très en amont. Kalsiom nous a de suite convaincus par son approche innovante qui pourrait permettre le développement de nouveaux candidats médicaments prometteurs » commentent **Leïla NICOLAS**, Directrice d'investissement chez GO CAPITAL, et **Matthieu COUTET**, Managing Partner chez Advent France Biotechnology.

Vincent LAMANDE, Président de la SATT Ouest Valorisation, précise : *« Ce type d'opération confirme notre soutien indéfectible et notre adaptabilité pour soutenir l'excellence de la recherche publique de notre territoire. L'engagement sur le long terme et l'investissement massif de la SATT au sein d'un écosystème régional de l'innovation deeptech portent leurs fruits. Notre accompagnement se poursuit par notre présence au capital de KALSIOM. »*

A propos de GO Capital

GO CAPITAL est une société de gestion indépendante gérant des fonds d'investissement en capital-amorçage et en capital-risque pour plus de 200 M€ et intervenant dans des sociétés innovantes technologiques basées dans l'Ouest et le Centre de la France. GO CAPITAL, au travers de ses 6 FPCI sous gestion (GO CAPITAL Amorçage I et II, Ouest Ventures I, II et III et Loire Valley Invest) a investi dans près de 100 entreprises essentiellement dans les domaines du Digital, de la Santé et de la Transition Energétique

Le fonds GO CAPITAL Amorçage II, lancé en avril 2017 et qui investit au capital de KALSIOM, est doté de 70 M€ et est souscrit par le Fonds National d'Amorçage (géré par Bpifrance Investissement dans le cadre du Programme d'Investissements d'Avenir), par le Fonds Européen d'Investissement, par les Régions Bretagne, Pays de la Loire, Normandie et Centre Val de Loire par des partenaires bancaires (Banque Populaire Grand Ouest, Caisse Epargne de Normandie, CIC Ouest, CM ARKEA et Crédit Agricole Atlantique Vendée), les Métropoles de Nantes et Rennes, et par une vingtaine d'entrepreneurs.

www.gocapital.fr

A propos de Advent France Biotechnology

Advent France Biotechnology (AFB) est une société de gestion régulée par l'AMF et fondée en 2016 par Alain Huriez et Matthieu Coutet. L'équipe est composée de professionnels avec une grande connaissance scientifique, médicale et opérationnelle, ainsi qu'une expérience en matière d'entrepreneuriat et d'investissement en Europe. AFB investit dans divers secteurs des sciences de la vie, notamment dans la découverte de médicaments et les nouvelles technologies médicales.

www.adventfb.com

À propos de Ouest Valorisation

Depuis 2012, la SATT Ouest Valorisation œuvre chaque jour à être le pont entre la recherche publique et le monde socio-économique. Elle simplifie et professionnalise le transfert des innovations issues de la recherche académique française vers les entreprises. Les équipes de la SATT Ouest Valorisation, à l'écoute des laboratoires de recherche publics en Bretagne et Pays de la Loire et des entreprises, proposent une offre de services complète et sur-mesure.

www.ouest-valorisation.fr

Contacts Presse

Bruno WESTEEL // Responsable Marketing & Communication
bruno.westeel@ouest-valorisation.fr // 06 18 70 31 91

Anne-Sophie HELIAS // Chargée de Communication
anne-sophie.helias@gocapital.fr // 06 59 97 41 06

Conseils de l'opération :

Juridique Société :	Pwc Société d'Avocats : Jacques Darbois et Marie-Hélène Perin
Juridique Investisseurs :	Cabinet 1897 avocats : Clémence Baron
Audit Propriété Intellectuelle :	Cabinet Becker : Valérie Gallois